



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL
DES
ACTES ADMINISTRATIFS
PREFECTURE DE SEINE SAINT DENIS**

N° Spécial

12 janvier 2022

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial Préfecture de Seine Saint Denis du 12 janvier 2022

SOMMAIRE

Arrêté interpréfectoral	Date	PREFECTURE DE SEINE SAINT DENIS	Page
DCL N° 2021-3356	31.12.2021	Arrêté préfectoral portant composition de la commission de réforme interdépartementale (CRI) de la petite couronne de la région Ile de France.	3

PRÉFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
Direction de la citoyenneté et de la légalité

PRÉFECTURE DE LA SEINE-SAINT-DENIS
Direction de la citoyenneté et de la légalité

PRÉFECTURE DU VAL-DE-MARNE
Direction de la citoyenneté et de la légalité

**ARRETE PREFECTORAL DCL N° 2021-3356 DU 31 DEC. 2021
PORTANT COMPOSITION DE LA COMMISSION DE REFORME
INTERDEPARTEMENTALE (CRI) DE LA PETITE COURONNE
DE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE**

LE PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE
Chevalier de l'ordre National du Mérite

LE PRÉFET DE LA SEINE-SAINT-DENIS
Officier de la légion d'Honneur
Officier de L'Ordre National du Mérite

LA PREFETE DU VAL-DE-MARNE
Chevalière de la légion d'Honneur
Officière de l'Ordre National du Mérite

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ,

- VU** le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale ;
- VU** le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires ;
- VU** le décret n° 87-602 du 30 juillet 1987 pris pour l'application de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif à l'organisation des comités médicaux, aux conditions d'aptitude physique et au régime de congés de maladie des fonctionnaires territoriaux ;
- VU** le décret n°2003-1306 du 26 décembre 2003 relatif au régime de retraite des fonctionnaires affiliés à la CNRACL ;
- VU** l'arrêté ministériel du 4 août 2004 relatif à l'organisation des commissions de réforme des agents de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;
- VU** la circulaire ministérielle du 13 mars 2006 NOR/MCT/B/06/0027/C relative à la protection sociale des fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois à temps complet ou à temps non complet contre les risques maladie et accidents de service ;
- VU** l'arrêté conjoint n° 2005-955 en date du 18 mars 2005 des préfets des Hauts-de-Seine (92), de la Seine-Saint-Denis (93) et du Val-de-Marne (94) portant composition de la commission interdépartementale de réforme de la petite couronne parisienne dans sa rédaction issue de l'arrêté n°2020-0423 du 17 février 2020 ;
- VU** l'arrêté conjoint n° 2020-0423 du 17 février 2020 des préfets des Hauts-de-Seine (92), de la Seine-Saint-Denis (93) et du Val-de-Marne (94) portant modification de la composition de la commission de réforme interdépartementale (CRI) de la petite couronne parisienne ;
- VU** la délibération n° 2020-69 du 24 novembre 2020 du Conseil d'administration du CIG de la petite couronne de la région d'Île-de-France portant désignation de représentants des collectivités et des établissements publics affiliés au CIG de la commission de réforme interdépartementale (CRI) ;
- VU** l'arrêté conjoint n°2021-1435 du 19 août 2021 portant composition de la commission de réforme interdépartementale (CRI) de la petite couronne de la région d'Île-de-France ;
- VU** la délibération n° 2021-102 du 23 novembre 2021 du Conseil d'administration du CIG de la petite couronne de la région d'Île-de-France portant proposition d'une nouvelle présidence et la désignation de représentants des collectivités et des établissements publics affiliés au CIG de la commission de réforme interdépartementale (CRI) ;

ARRETE

ARTICLE 1^{ER} : Annule et remplace l'arrêté inter préfectoral DCL n° 2021-1435 du 19/08/2021 portant composition de la commission de réforme interdépartementale (CRI) et établit qu'elle se compose des membres suivants :

1. PRESIDENCE :

DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE :

Titulaire(s)

Suppléant(s)

Monsieur Benoît HAUDIER
Directeur Général Adjoint au CIG,
Personnalité qualifiée

DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS :

Titulaire(s)

Suppléant(s)

Madame Jeanne BILLION
Directrice de la Santé et de l'Action Sociale du
CIG,
Personnalité qualifiée

DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE :

Titulaire(s)

Suppléant(s)

Madame Liliane YOUNES,
Personnalité qualifiée

Madame Aurore BARTHEL
Directrice générale adjointe du CIG,
Personnalité qualifiée

Madame Marie-Noëlle THION
Personnalité qualifiée

1. MEMBRES :

I - MEDECINS

DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

Médecins généralistes

Titulaires

Alain LE BOURDON
Annie HERBILLON

Suppléant

Philippine SPECIEL
Bernadette MICHELIN

Médecins spécialistes

Psychiatrie

Titulaire

Béatrice SEGALAS-TALOUS

Suppléant

Pascal MARTIN

Rééducation et réadaptation fonctionnelle

Titulaire
Christophe DELONG

Suppléant

DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Médecins généralistes

Titulaires
Richard ABOULKER
Daniel DROUX

Suppléants
Pierre BRODARD
Gérard Aoustin
Michel LAUDE
Mohad DJOUAB

Médecins spécialistes

Psychiatrie

Titulaires
Annie MSELLATI

Suppléants
Gabrielle ARENA-SERVAIS
Didier BOILLET
Nathalie CHRISTODOULOU
Jean-Paul TACHON

ORL

Titulaire
Jean-Gérard BOUAZIZ

Suppléant

DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Médecins généralistes

Titulaire
Julien COHEN

Suppléant

Médecins spécialistes

Rhumatologie

Titulaire
Thierry DEBAS

Suppléant

Neurologie

Titulaire
Francis LOUARN

Suppléant

II - REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION

DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE :

Titulaire(s) _____

Monsieur François MORVAN
Adjoint au maire
Ville de Clichy

Madame Salima HADDADI
Conseillère municipale
Ville de Meudon

Suppléant(s)

Monsieur Bernard de CARRERE
Adjoint au maire
Ville d'Issy-les-Moulineaux

Monsieur Boumédiène AGOUMALLAH
Adjoint au maire
Ville de Colombes

Monsieur Jean Luc DELERIN
Adjoint au maire
Ville de Fontenay-aux-Roses

Madame Catherine BLOCH
Adjointe au maire
Ville de Vaucresson

DEPARTEMENT DE LA SEINE SAINT DENIS :

Titulaire(s)

Madame Chantal TROTET
Conseillère municipale
Ville des Pavillons-sous-Bois

Madame Djena DIARRA
Adjointe au maire
Ville de Montfermeil

Suppléant(s)

Madame Michèle COADIC
Conseillère municipale
Ville de Saint-Ouen-Sur-Seine

DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE :

Titulaire(s)

Monsieur Igor SEMO
Maire
Ville de Saint-Maurice

Monsieur Jacques DJENGOU MBOULE
Président du SIRM de Bonneuil-sur-Marne

Suppléant(s)

Madame Aurore THIROUX
Adjointe au maire
Ville de Champigny-sur-Marne

Monsieur Didier FABRE
Adjoint au maire
Ville de Villecresnes

Monsieur Jean-François DUFEU
Conseiller territorial – Vice-président
Établissement public territorial Grand Paris Sud
Est Avenir (T11)

III – REPRESENTANTS DU PERSONNEL

- a. **Représentants du personnel des collectivités et établissements affiliés au centre interdépartemental de gestion avec réserve de CAP**

La liste des représentants du personnel des collectivités et établissements affiliés au centre interdépartemental de gestion avec réserve de CAP figure en annexe.

- b. **Représentants du personnel des collectivités et établissements affiliés au centre interdépartemental de gestion**

DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

Catégorie A

Syndicat
CGT
CFDT

Représentants titulaires
Virginie RODRIGUEZ
Patricia ROSSI

Représentants suppléants
Hervé ZAMMIT
Nicolas GARNIER
Antoine STOCKMAN

Catégorie B

Syndicat
CGT
CFDT

Représentants titulaires
Alain JAMET
Sandra BOUMRICHE

Représentants suppléants
Jérôme HEDOU
Frédérique BOUIN
Claudine ISTRIA

Catégorie C

Syndicat	Représentants titulaires	Représentants suppléants
CGT	Moustapha ZAMOUM	Yves LEGAT
CFDT	Michèle COTTIN	Thierry SOULE Sarah BLEL Jean-François CATHELAIN

DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS**Catégorie A**

Syndicat	Représentants titulaires	Représentants suppléants
CGT	Laurence LE BRIS	Catherine ATTAL
CFDT	Jean-Marc PACOR	Philippe SCARFOGLIERO Delphine PRUSKI

Catégorie B

Syndicat	Représentants titulaires	Représentants suppléants
CGT		Annie SAADA
CFDT	Monique ASSOULINE	Mimia BOUMGHAR Fabrice BÉN FADHLA

Catégorie C

Syndicat	Représentants titulaires	Représentants suppléants
CGT	Jean-Michel RABEL	Roger CALCAGNI Laurent BARTHEL
CFDT		Valérie LABAR Christian FOURNAGE

DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE**Catégorie A**

Syndicat	Représentants titulaires	Représentants suppléants
CGT		
CFDT	Nathalie DESMURS	Samuel BARGAS Valérie-Anne KREBS

Catégorie B

Syndicat	Représentant titulaire	Représentants suppléants
CGT		
CFDT	Thierry MAUGER	Grégoire BAGOT Géraldine CARBONELL

Catégorie C

Syndicat	Représentants titulaires	Représentants suppléants
CGT	Barthélémy PIERA	Odette FERRAO Isabelle MORVAN
CFDT	Isabelle GRUTUS	Philippe BONY

ARTICLE 2: Le Centre interdépartemental de gestion (CIG) de la petite couronne de la région d'Ile-de-France assure le secrétariat de la commission de réforme pour les fonctionnaires territoriaux qui exercent leurs fonctions dans les collectivités territoriales et établissements publics territoriaux situés dans les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne.

ARTICLE 3: En application des dispositions des articles R. 421-1 et R. 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa dernière mesure de publicité devant les tribunaux administratifs de Cergy-Pontoise, de Montreuil et Melun. Ces tribunaux peuvent également être saisis directement par les personnes physiques et morales par l'intermédiaire de l'application « *Télérecours citoyens* » (informations et accès au service disponible à l'adresse suivante : <https://www.télérecours.fr>).

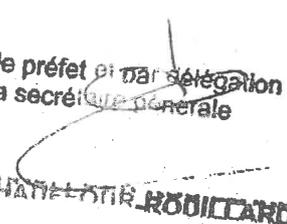
ARTICLE 4 Les secrétaires généraux des préfectures des Hauts-de-Seine (92), de la Seine-Saint-Denis (93) et du Val-de-Marne (94), ainsi que les directeurs départementaux de la cohésion sociale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État des départements des Hauts-de-Seine (92), de la Seine-Saint-Denis (93) et du Val-de-Marne (94).

Le préfet des Hauts-de-Seine,


Pour le préfet et par délégation,
la sous-préfète,
secrétaire générale adjointe

Sophie GUIROY

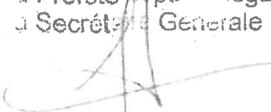
Le préfet de la Seine-Saint-Denis


Pour le préfet et par délégation
La secrétaire générale

Claire CHATELAIN-RODICARD

La préfète du Val-de-Marne,

Pour la Préfète et par délégation
La Secrétaire Générale


Mireille LARREDE

Annexe à l'arrêté interdépartemental n° du

Liste des représentants du personnel des collectivités et établissements affiliés au centre
Interdépartemental de gestion avec réserve de CAP

COMMUNE ET CCAS DE CRETEIL

Catégorie A

Syndicat FSU/Snuter 94	Représentant titulaire Sylvie DURAND	Représentants suppléants Patricia EDELIN Valérie LANDAIS Jean-Pierre GUENEAU Olivier ALLOUCHE
CGT	Didier CAUDAL	

Catégorie B

Syndicat FSU/Snuter 94	Représentant titulaire Claude BOUZY	Représentants suppléants Mickaël LOBANOFF Christiane BELERT Michel BERCHEL Cédric ENGELSPACH
CGT	Patricia LECHAT	

Catégorie C

Syndicat SUD CT	Représentant titulaire Eugène PERRON	Représentants suppléants Lucie PEREIRA SALGADO Sophie MAUPOU Rachid EL HOURACH Agnès DA SILVA FERREIRA
CGT	Colette LEONETTI	

GRAND PARIS SUD EST AVENIR (GPSEA)

Catégorie A

Syndicat FSU	Représentant titulaire Patrick LANGLOIS	Représentants suppléants Viviane SPOTORNO Catherine GELIN-VOLLOT Walter HENRY Julien BLIN
FSU	Isabelle BENY	

Catégorie B

Syndicat CGT/FSU	Représentant titulaire Céline MARTIN	Représentants suppléants Béatrice COSTA HENRIQUES Dominique PILLININI Mireille CORET Salim ZOUBIRI
CGT/FSU	Fayçal SEMAM	

Catégorie C

Syndicat
CFDT

Représentant titulaire
Madani BENNACEUR

Représentants suppléants
Maryline VASSEUR
Mahamadou SACKO
Françoise DUREUIL
Noureddine DAIRI

CGT

Joël LE ROUX

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>